

# BULLETIN MUNICIPAL

# PEYRELEVADE

ÉDITION ESTIVALE : JUILLET AOÛT 2024

n° 846

Tirage à 500 exemplaires - IPNS

Liberté Égalité Fraternité

## L'ÉDITO

Cette édition du bulletin municipal étant imprimée entre les deux tours des élections législatives, je ne connais pas le résultat du second tour au moment où j'écris ces quelques lignes.

Quoi qu'il arrive, cette dissolution décidée par le Président de la République aura des répercussions uniques et même historiques pour notre République.

A titre personnel, j'ai été profondément marqué par les résultats du 1er tour au plan national bien sûr mais sur notre commune également.

Je ne me permettrai pas de juger les choix des uns et des autres. En démocratie, le vote est libre. Chacun a ses propres raisons de voter pour tel ou tel candidat ... et dans tous les cas à la fin il faut respecter le résultat des urnes.

Ce qui m'importe c'est de comprendre les raisons qui poussent un pays et une population à se fracturer de la sorte. Ce qui m'importe, avec le conseil municipal, c'est de trouver des solutions pour maintenir et améliorer le vivre ensemble dans notre commune.

On peut toujours regarder le verre à moitié vide, écouter les médias qui tournent en boucle et les réseaux sociaux qui surfent sur tous les faits divers. On peut toujours se dire que c'était mieux avant, que le monde rural est totalement délaissé. On peut aussi se dire que c'est toujours de la faute des autres si ça va mal (de l'Europe, des normes, des étrangers, des fonctionnaires, des écolos, des « assistés » qui perçoivent trop, des élus...).

Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme et je ne veux pas nier les réalités notamment sur la question du pouvoir d'achat et des salaires qui nous concernent tous. Mais on peut aussi regarder le verre à moitié plein et se dire que nous avons de la chance de vivre ici.

On peut se dire qu'à part la météo, nous avons un cadre de vie et un environnement extraordinaire ... Que nous avons toujours des services publics avec l'espace France Services, une école avec des enseignants impliqués... Que nous disposons des services de santé de proximité (pompiers, infirmières, médecin, pharmacien) qui font qu'on est loin d'être dans un désert médical... Que nous avons des commerçants qui ne comptent pas leurs heures... que nous avons des emplois... que nous avons une vie associative riche avec des bénévoles méritants... Que l'Europe avec la PAC contribue à faire vivre notre économie agricole... que nous n'avons pas vraiment de problèmes d'insécurité... Que les résidents du CADA qui viennent du monde entier ne posent aucun problème dans le village...

Nous sommes tous attachés à la France et à la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité. La fraternité (que l'on oublie souvent) se définit comme un sentiment d'appartenance à une même communauté humaine et comme un engagement à agir envers les autres avec bienveillance et empathie.

Cette notion correspond bien à la vie d'une commune ou à ce que devrait être la vie au sein d'une commune. C'est cette notion qui anime notre engagement avec le conseil municipal et pour laquelle nous continuerons à nous battre.

**Pierre COUTAUD**

# INFORMATIONS

## ÉTAT CIVIL DE JUIN

### Naissance :

-de Lelio **INOCENTIO**, le 4 juin à Poitiers, fils de Lise et Aurélien INOCENTIO, petit-fils de Joëlle MEYRIGNAC et de Michel INOCENTIO

### Décès :

-de Louis **MARTIN** le 29 mai à Peyrelevade, à l'âge de 83 ans

-de Roger **MALSOUTE** le 30 mai à Limoges, à l'âge de 77 ans

-de Colette **DOUILLOT**, le 11 juin à Peyrelevade, à l'âge de 91 ans

### Remerciements :

« Martine, Grégory et Eliza très touchés par les marques de sympathie et de soutien lors des obsèques de leur cher « Biquette », vous remercient très sincèrement. Un grand merci aux pompiers qui l'ont accompagné.  
Bien amicalement »

## FLEURS EN CRÉPON

Avis aux petites mains

Comme d'habitude des chars fleuris défilent le 15 août pour la fête, si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour réaliser quelques fleurs en papier crépon, présentez-vous à l'accueil de la mairie !

## SERVICES COMMUNAUX

## COMPTEURS D'EAU



Avis aux résidences secondaires qui s'ouvrent cet été, de bien vouloir fournir l'index de votre compteur d'eau en mairie, ou par mail.

N'oubliez pas de mentionner votre adresse de consommation !

## PETIT CASINO



Fermeture du Petit Casino de Peyrelevade

Le **samedi 31 août** et le **dimanche 1er septembre**

## TRAVAUX DE VOIRIE



Des travaux de voirie communale ont été réalisés ce mois-ci à savoir : le renforcement de la VC 19 entre le Rat et Giat, le renforcement de la VC de Drouillat, l'aménagement d'un PAV (point d'apport volontaire) à côté de l'EHPAD, et de l'impasse desservant la ruelle située route du Rat.

La traversée du bourg de Peyrelevade va elle aussi connaître un coup de neuf d'ici le mois de septembre. Avant que la chaussée ne soit refaite, nous en avons profité pour reprendre les réseaux d'eau et d'assainissement dans des carrefours stratégiques qui posaient problème.



**Services techniques**  
Urgences uniquement  
(services des eaux,  
sécurité, biens publics)  
**06.35.18.95.25**



**Secrétariat de mairie**  
Du lundi au jeudi  
8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Vendredi 8h30-12h30  
**05.55.94.73.13**



**Passeport & CNI**  
Vendredi  
14h-17h30  
**sur rdv**  
**uniquement**

20 ANS DU PNR DE MILLEVACHES

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN  
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Puy Chabrol  
PEYRELEVADE (19)



A proximité du bourg de Peyrelelade, labellisé « village étoilé », venez profiter d'une vue à 360° à plus de 880 m d'altitude après une petite marche d'approche de 10 minutes sur un chemin situé entre les prés.

Dans un site Natura 2000 accessible dès la tombée de la nuit, découvrez un environnement nocturne riche et naturel dont il serait dommage de ne pas profiter !

LOCALISATION DU POINT D'OBSERVATION :

Coordonnées GPS  
45.708173  
2.060842

DÉCOUVERTE NOCTURNE

885 m  
360°  
580 m

RESPECTEZ LES LIEUX EN RESTANT SUR LES CHEMINS, EN UTILISANT VOTRE FRONTALE ROUGE ET EN RESTANT SILENCIEUX.

PRAL - PNRAL 2024 - Musée P. Coulaudat. Freppé - Source carte : geoportail.gouv.fr

L'édition de notre bulletin d'été ne nous a malheureusement pas permis de communiquer sur cet évènement majeur, et nous le regrettons.

Les 5, 6 et 7 juillet le parc naturel régional de Millevaches en Limousin, a fêté ses 20 ans ! Un anniversaire placé sous les astres de la nuit avec pour thématique « la nuit se dévoile ».

L'occasion pour nous, de vous rappeler que sur notre commune un observatoire de ciel étoilé a été aménagé au Puy Chabrol (voir ci-contre), et que vous pourrez largement en profiter lors de vos soirées d'été.

Rappelons aussi, que le PNR est un acteur majeur dans le paysage touristique, culturel, environnemental, et économique.

Retrouvez toutes les animations qui ont lieu cet été sur leur site internet !

[www.pnr-millevalches.fr](http://www.pnr-millevalches.fr)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN  
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

OUVREZ GRAND LES YEUX  
La Chouette Hulotte

Saturne

Coucher de soleil

www.pnr-millevalches.fr

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Photographes, amateurs, n'hésitez pas à partager vos clichés auprès du PNR !

20 ans

Agenda des ANIMATIONS du Parc saison 2024

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin  
Une autre vie étonnante



## VIDE GRENIERS



Comme chaque année l'association Ecole Buissonnière, organise le vide grenier le **dimanche 4 août de 7h à 17h sur le champ de foire.**

Buvette, crêpes, possibilité de restauration sur place proposée par l'Ardesia.

Inscriptions et réservations au 06.13.72.95.58  
6€ l'emplacement

## MÉDIATHÈQUE

Merci à la famille Guérin pour son don important d'ouvrages !

Pendant les vacances la médiathèque reste ouverte aux heures habituelles.

Manifestations prévues :

**Exposition** du 13 au 28 juillet à la salle des fêtes, nous recevrons 2 artistes, Richard S et La Pierre qui vole

**Lecture** : le 17 août Saul Mouveroux nous lira des textes de Marcelle Delpastre et nous présentera ses poèmes

**Exposition** de photos « l'eau dans tous ses états » du 31 août au 15 septembre

## LA PIERRE LEVÉE

### Fête du pain à Servières : dimanche 11 août



Dès le matin, sortie de la première fournée de pain à 10h30, atelier de pétrissage à 11h (*il est important de participer à cette première étape de la confection de votre pain*).

Buffet à 12h (charcuteries,

fromages, gâteaux, boissons, café).

L'après-midi : façonnage du pain et enfournement.

Tombola : un jambon à gagner. L'atelier de la Pierre qui vole vous présentera les différentes techniques de gravure sur papier ou tissu. Participation libre.

### Messe de la St Roch : dimanche 18 août

Les sonneurs du Plateau accompagneront la traditionnelle messe en plein air à la chapelle du Rat. Stationnement dans le village, empruntez le sentier à pied.



## BAR LA FONTAINE

Le bar La Fontaine, tient à remercier tous les participants de la fête de la musique qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et ce malgré des conditions météo peu favorables !

Un grand merci notamment à : Christian, René et sa famille, la chorale de Peyrelevalde, Joris et Lucie, Loïc.



Nous en profitons pour vous annoncer la reprise des marchés d'été tous les mercredis soirs dès le 3 juillet !

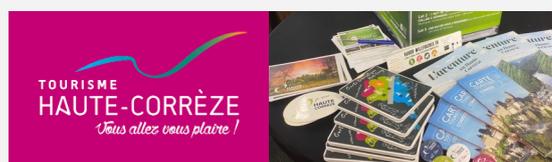
## SYNDICAT D'INITIATIVE

Nous vous accueillons tous les jours de 10h à 12h30 (jours fériés inclus) et de 17h à 19h (sauf dimanches et jours fériés)

Ouverture exceptionnelle en non-stop de 10h à 16h à l'occasion du vide-greniers organisé le 4 août par l'École Buissonnière.

## INAUGURATION

### LE SAMEDI 13 JUILLET à 11 HEURES



## EXPOSITION

L'association « Sauvegarde des traditions paysannes et du patrimoine oral » vous invite à vous rendre au syndicat d'initiative pour découvrir leur exposition de photos intitulée

### « Peyrelevalde autrefois et maintenant »

Du 6 juillet au 27 août

Salles des activités - 51 Rue du Limousin

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 07 JUIN à 20 HEURES

**Présents :** Pierre COUTAUD, Robert URBAIN, Evelyne DEGUILLAUME, Jean-Claude RUBY, Guillaume CHASSAGNE, Mathieu UGUEN, Christelle VEDRENNE, Jean-Claude MALSOUTE, Jean MAZIERE, Alexandra LOULIER, Jérémy VEYRET, Isabelle DE SOUSA.

**Procuration(s) :** Geneviève LABARRE à Evelyne DEGUILLAUME, Joëlle MEYRIGNAC à Jean-Claude RUBY.

Mme Evelyne DEGUILLAUME a été élue secrétaire de séance.

### DELIBERATIONS

#### 1. MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION AUTOUR DES CAPTAGES DE « DROUILLAT », « NEUVIALLE », « LE RAT », « GIAT » ET « GENEYTE ».

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les premières conclusions de l'étude diagnostique en cours et notamment en termes de bilan Besoins – Ressources. Même s'ils nécessitent d'être fiabilisés par les campagnes de mesures à venir, ces bilans semblent montrer la nécessité de conserver l'ensemble des ressources et donc de mettre en conformité les captages ne bénéficiant pas encore d'autorisation et de protection réglementaires à savoir les captages de *Drouillat*, *Neuvialle*, *Le Rat*, *Giat* et *Geneyte*.

Il précise que cette mise en conformité des captages se traduit par la demande d'autorisation d'utilisation des eaux destinée à la consommation humaine au titre du code de la santé publique et notamment la déclaration d'utilité publique définissant les mesures de protection à établir autour de ces points de prélèvement. Cette dernière est indispensable pour acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du périmètre de protection immédiate, grever de servitudes légales les terrains compris à l'intérieur du périmètre de protection rapprochée afin de préserver au mieux le point d'eau de toutes pollutions éventuelles et permettre la réalisation des travaux de protection et de réhabilitation.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de lancer cette procédure réglementaire afin d'autoriser au titre du code de la santé publique et de l'environnement et protéger les captages *Drouillat*, *Neuvialle*, *Le Rat*, *Giat* et *Geneyte*.

**APPROUVE**

#### 2. SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION AUTOUR DES CAPTAGES DE « DROUILLAT », « NEUVIALLE », « LE RAT », « GIAT » ET « GENEYTE ».

Monsieur le Maire présente le dossier technique et financier établi par le CPIE de la Corrèze (Mission Captage) qui servira de base à la demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le montant de la procédure de mise en conformité (autorisation au titre du code de la santé publique et de l'environnement et déclaration d'utilité publique des périmètres de protection) des captages de *Drouillat*, *Neuvialle*, *Le Rat*, *Giat* et *Geneyte*. a été évalué à 276 764,00 € soit 332 116,80 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose de solliciter à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, une subvention à hauteur de 46 % du montant des travaux hors taxes, soit 127 266,00 €.

**APPROUVE**

#### 3. SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE LA « SECURITE ROUTIERE » CONCERNANT LE PROJET DE CREATION DE PLACES DE STATIONNEMENTS AUX ABORDS DU POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV), SITUE A PROXIMITE

**DE L'EPHAD ERNEST COUTAUD.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet relatif aux travaux d'aménagement de sécurité routière aux abords du Point d'Apport Volontaire (Démolition du PAV existant et création de places de stationnements pour le personnel de l'EHPAD ; aménagement nouveau PAV). Cette opération a été intégrée dans le programme voirie 2024.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le déroulement de la consultation des entreprises et le choix de retenir la Société R.M.C.L. pour un montant total de travaux de 178 758.40 € HT, dont 18 807,00 € concernant cette opération.

Il précise que ce dossier peut être subventionné par le Conseil départemental au titre de la « Sécurité routière » (recette provenant du produit des amendes de police) à hauteur de 35% du coût € HT du projet et dans la limite de 11 500.00 € de subvention par an. Dans le cadre de ce projet, il propose donc aux membres du Conseil municipal de solliciter le montant correspondant, soit 7 049,80 €.

**APPROUVE****4. TARIFICATION DES BOISSONS ET GLACES, EN VENTE AU SEIN DE L'ESPACE « BAR » DU CAMPING MUNICIPAL.**

Afin de donner suite à la délibération votée le 12 avril dernier, Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de fixer les tarifs des boissons et glaces, en vente au camping municipal.

**APPROUVE****5. ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SOUS LE NUMERO 254 DE LA SECTION YV, SISE AU QUARTIER DE LA VIENNE.**

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que Madame Marie-Antoinette Charieras, propriétaire de la parcelle cadastrée sous le numéro 254 de la section YV souhaiterait céder ladite parcelle.

Une offre de 12 576,00 € a été émise, soit 4€ le m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil municipal d'acquérir cette parcelle, située dans le Quartier de la Vienne. Ce terrain nu constituerait une réserve foncière en cœur de bourg.

**APPROUVE****6. ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SOUS LE NUMERO 57 DE LA SECTION YT, SISE A REBIERE NEGRE.**

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que Madame Marie-Antoinette Charieras, propriétaire de la parcelle cadastrée sous le numéro 57 de la section YT souhaiterait céder ladite parcelle.

Une offre de 275,00 € a été émise, soit 1 000 €/ha.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil municipal d'acquérir cette parcelle, située dans la zone de la tourbière de Rebière Negre. La protection de cette zone naturelle est nécessaire, et l'acquisition de ce terrain - ancienne concession d'exploitation de la tourbe - permettra d'y contribuer.

**APPROUVE****7. ALIENATION DE LA PARCELLE CADASTREE SOUS LE NUMERO 79 DE LA SECTION YM, SISE AY VILLAGE DE CHAMMET.**

Vu la délibération n°28/2023 portant enquête publique préalable à l'aliénation d'un espace public ;  
Vu l'arrêté n°2023/16 portant aliénation d'un chemin rural dans le hameau de Plazanet et d'un espace public

dans le hameau de Chammet ;

Monsieur le Maire rappelle que le terrain évoqué a fait l'objet d'une enquête publique du 1er au 15 juin 2023.

Il indique que le registre d'enquête publique ne fait pas apparaître d'avis contraire à la demande d'acquisition de M. Jean-Marie Leprin.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil municipal de céder cet espace public à M. Jean-Marie Leprin.

**APPROUVE**

#### **8. ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SOUS LES NUMEROS 73 ET 75 DE LA SECTION YM, SISES AU VILLAGE DE CHAMMET.**

Monsieur le Maire indique que la vente d'une parcelle à M. Leprin pourrait entraîner une régularisation du parcellaire dans le village de Chammet.

Afin de faire correspondre les limites cadastrales à celles présentes sur site, Monsieur le Maire propose d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 73 et 75 de la section YM, propriétés des consorts Uguen.

Le périmètre de ces deux parcelles limitrophes représente 12m<sup>2</sup>.

**APPROUVE**

#### **9. REFONTE DU CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été procédé à une refonte du tableau de classement de la voirie communale, ce qui porte désormais la longueur de la voirie à 58 814 ml au lieu de 57 352 m.

Il présente à l'assemblée le nouveau tableau ainsi rectifié.

**APPROUVE**

#### **10. CONVENTION D'ADHESION A L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES-VACANCES (ANCV)**

Monsieur le Maire indique que l'ouverture de la régie du camping municipal nous oblige à préciser les types d'encaissements utilisés. Dans ce cadre, il pourrait être envisagé d'accepter les paiements au moyen des chèques vacances.

Il indique que l'acceptation des chèques vacances permettrait de dynamiser la fréquentation du camping municipal, car ce moyen de paiement offre la possibilité pour une large partie de la population de pouvoir partir quelques jours en vacances à moindre frais.

Il rappelle que le système de commande de chèques vacances repose sur la participation de l'employeur à l'achat de ceux-ci.

**APPROUVE**

**INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES****1. COMMERCES / rendu des études d'opportunités commerciales par la chambre des métiers de l'artisanat.**

L'étude commandée à la chambre des métiers et de l'artisanat, évoquée lors du précédent conseil, permet de mettre en évidence la viabilité d'une boulangerie et d'une épicerie sur la commune.

Ces études permettront de soutenir des éventuels porteurs de projet et d'appuyer des demandes de financement.

**2. QUESTIONS DIVERSES.**

- Les travaux de réfection de l'église, conséquence de l'orage du printemps 2023, devraient se terminer au mois de septembre. L'entreprise Socoba interviendra afin de réinstaller une nouvelle croix au sommet du clocher.  
Le conseil municipal tient à remercier M. Christian Bragigand pour la réparation de la croix endommagée. Celle-ci est désormais exposée à l'intérieur de l'église.
- M. Jean-Baptiste Messauchie a été embauché au sein des services techniques communaux pour la saison estivale, afin de pallier aux remplacements des agents titulaires lors de leurs congés.
- L'entreprise Massif Central Réseaux devrait débiter les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux dans le bourg, afin d'envisager la réception du chantier le 12 juillet prochain.
- La fédération française de judo ayant validé l'aménagement d'un dojo, les travaux sont prévus à partir de septembre prochain.
- La SARL Dulaurand a été sollicitée afin de procéder à l'entretien et la réfection des chemins ruraux dans le secteur de Vinzannet et Chamboux. L'opération devrait se terminer le 14 juin prochain.

Fin de séance à 21 heures

**SOCIÉTÉ DE CHASSE**

La société de chasse organise son **assemblée générale** le **vendredi 19 juillet à 18h30** à la salle des fêtes.

**ATELIERS DE SANTÉ PAR MILLESOINS : LE DIABÈTE**

**MilleSoins**  
*La santé sur un plateau*

Vous proposer des solutions adaptées afin de maintenir au mieux votre niveau de santé, c'est notre objectif. Aussi, le pôle de santé Millesoins vous propose la mise en place régulière d'ateliers santé portant sur les maladies chroniques.

Je suis patient ou aidant, concerné par le diabète, j'ai envie d'en savoir plus sur la pathologie, je veux m'impliquer davantage dans la prise en charge, donc je m'inscris au **1er atelier santé sur le diabète !**

Rendez-vous le **samedi 21 septembre de 9h à 14h à Peyrelevalade**

Renseignements et inscription au 07 70 15 08 95

## JUILLET

## Samedi 6 juillet

Ouverture de l'exposition organisée par l'Association pour l'Animation et la Valorisation Touristique de Peyrelevade (ex Syndicat d'Initiative), à la salle des activités

## Mercredi 10 juillet

Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine, animé par Joris & Lucie

## Vendredi 12 juillet

Soirée karaoké, soirée, Bar la Fontaine

## Samedi 13 juillet

- Inauguration du syndicat d'initiative, à 11h, à la salle des activités
- Concours de pétanque, à 14h, organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Peyrelevade, au stade
- Marché gourmand et festif, à partir de 18h30, organisé par le Comité des Fêtes, concert d'Alain Robert, Place du Pra Bé
- Feu d'artifice au Pra Bé à 22h30
- Bal populaire, à partir de 23h30, organisé par le Comité des Fêtes, sur la Place de la Fontaine

## Dimanche 14 juillet

- Coupe Yann Bourdier, au golf du Chammet

## Mercredi 17 juillet

Marché d'été, Place de la Fontaine à partir de 18h30

## Mercredi 24 juillet

Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

## Samedi 27 juillet

Coupe des Myrtilles, au golf du Chammet

## Mardi 30 juillet

Déambulation artistique au village du Rat, organisée par Haute-Corrèze Communauté dans le cadre des « Granités »

## Mercredi 31 juillet

Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

**Pendant tout l'été ...**

- **Antenne touristique** du syndicat d'initiative, tous les matins (jours fériés inclus) de 10h à 12h30 et tous les après-midi (sauf dimanche et jours fériés) de 17h à 19h
- **Activités sportives :**
  - Randonnées les lundis et mercredis matins avec l'École buissonnière
  - Salle omnisports : badminton, pétanque, tennis pour les adhérents aux associations
- **Géocaching** : chasse au trésor avec votre smartphone (télécharger l'application Terra Aventura), parcours familial facile (4km) aux moulins de Chamboux.
- **Marchés d'été** : tous les mercredis soir, Place de la Fontaine et les samedis matins au Pra Bé
- **Expositions** : à la salle des fêtes du 13 au 28 juillet Richard S et la Pierre qui Vole ; à la médiathèque du 31 août au 15 septembre « L'eau dans tous ses états » ; du 13 juillet 27 août au syndicat d'initiative « Peyrelevade autrefois et maintenant »

## AOÛT

## Vendredi 2 août

Marché gourmand et festif organisé par le Comité des Fêtes, concert

## Dimanche 4 août

Vide-greniers de l'École Buissonnière au Champ de Foire, de 7h à 17h, inscriptions au 06.13.72.95.58, buvette & crêpes

## Mardi 6 août

Fugue et Festin de Sélénite, Festival de la Luzège, à partir de 19h à la Croule

## Mercredi 7 août

Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

## Dimanche 11 août

Coupe Capifrance, au golf du Chammet

## Mercredi 14 août

-Concours de pétanque au stade, organisé par le Tennis Club Peyrelevalois  
-Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

## Jeudi 15 août

## Fête du 15 août



-Fête foraine place du Pra Bé  
-Matin : concours de pêche pour les enfants au petit étang, 10h : course à pied des Musclés du Plateau  
-Midi : restauration place de l'église  
-Après-midi : défilé de chars, animations, buvettes & restauration  
-Retraite aux flambeaux et feu d'artifice au Pra Bé  
-Soirée musicale  
-Ouverture de la Croule

## Samedi 17 août

Lecture de poèmes et de textes de Marcelle Delpastre par Saul Mouveroux, à la médiathèque  
Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

## Dimanche 18 août

Messe de la St Roch, à 11h, à la chapelle du rat

## Mercredi 21 août

-Marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

## Samedi 24 août

Compétition « Coupe du Crédit Agricole » au golf du Chammet

## Mercredi 28 août

Dernier marché d'été, 17h30, Place de la Fontaine

**BEL ÉTÉ À PEYRELEVADE !**